

VOUS RECHERCHEZ UNE PLACE EN PREMIERE ANNEE DE MASTER POUR LA RENTREE 2020

1^{ère} étape : vous pouvez saisir la rectrice sur le site afin d'être accompagné dans la recherche d'une place en master si vous remplissez les conditions suivantes :

- Vous avez obtenu une licence en France en 2018, 2019, 2020.
- Vous avez effectué au moins deux candidatures pour une admission en première année de master à la rentrée 2020 mais elles ont toutes été refusées, ou vous êtes sur liste d'attente.
- Vous avez reçu le justificatif de votre diplôme de licence ou votre dernier refus en master il y a moins de 15 jours.

Sur le site :

<https://www.trouvermonmaster.gouv.fr/>

rubrique « je suis accompagné-e »

Vous devrez répondre à un questionnaire et créer un compte.

Vous devrez ensuite déposer les pièces suivantes :

- La preuve de l'obtention de la licence (diplôme ou, à défaut, attestation de réussite au diplôme – 180 ECTS)
- La preuve des refus de vos candidatures (lettre de refus ou, à défaut, copie d'écran du mail de refus)
- Un CV, de préférence avec un numéro de téléphone où l'on puisse vous joindre rapidement si besoin
- Une lettre adressée à la rectrice et précisant votre projet professionnel, ainsi que vos éventuelles contraintes à la mobilité nationale (charge de famille, état de santé)

2^{ème} étape : si votre dossier est recevable, la rectrice de l'académie de Normandie vous proposera, sous certaines conditions, au plus trois propositions d'admission.

Les services rectoraux sont en lien avec les universités pour vous chercher des places correspondant à votre mention de licence, votre parcours, votre projet professionnel. Vous serez informé(e) quand une place est demandée pour vous dans un établissement dans votre région académique d'origine.

Les délais d'attente sont très variables d'un étudiant à l'autre, selon la mention demandée et les éléments du dossier (résultats académiques, expériences), il n'est donc pas possible de vous fournir une date de réponse. Vous pourrez éventuellement bénéficier de désistements à la rentrée.

Vous pouvez attendre d'avoir les trois propositions de la rectrice avant de vous prononcer (accepter ou refuser chacune des propositions).

Il vous est conseillé de poursuivre en parallèle vos recherches de place. Des universités organisent une seconde vague de recrutement pendant l'été. Vous êtes invité également à vous renseigner sur les alternatives au master au cas où vous ne pourriez pas vous inscrire dans le M1 de votre choix à la rentrée 2020.

Si vous trouvez une formation par vous-même ou changez d'avis, nous vous invitons à clore votre dossier dans trouver mon master.

BENEFICIEZ D'UN ACCOMPAGNEMENT POUR LA POURSUITE DE VOTRE PARCOURS

Auprès de votre université

Nous vous invitons à contacter le service d'orientation et d'insertion de l'université où vous avez obtenu votre diplôme de licence, pour étudier vos possibilités de poursuite d'études ou d'entrée dans la vie professionnelle.


Université de Caen Normandie : orientationinsertion@unicaen.fr

Université de Rouen Normandie : mio@univ-rouen.fr

Université Le Havre Normandie : suio@univ-lehavre.fr


Auprès du rectorat de votre région académique

A compter du 1^{er} septembre 2020, vous pourrez également contacter Relais sup afin de vous aider dans cette démarche.



académie Normandie

RÉGION ACADÉMIQUE



Relais-sup / conseil en orientation scolaire et professionnelle
caroline MONCHÂTRE et Albane VERHAEGHE | Psychologues de l'Education nationale
Tél. 02 32 08 92 37
relais-sup@ac-rouen.fr

DRAIO Relais-sup

2 rue du docteur Fleury, 76130 Mt St AIGNAN

La demande d'accompagnement sera à adresser par mail (relais-sup@ac-rouen.fr). Vous veillerez à préciser vos coordonnées téléphoniques afin que les psychologues de l'éducation nationale vous contactent dans les meilleurs délais.